

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution  
ou annotation

---

### SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 21 JUIN 2023, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET À MONT- SAINT-HILAIRE.

---

#### Étaient présents :

Madame Isabelle Thibeault, présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire  
Madame Louise Allie, première vice-présidente et conseillère de Belœil  
Monsieur Frédéric Lavoie, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville  
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville  
Monsieur David Morin, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Jacques Portelance, conseiller d'Otterburn Park  
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park

#### Était absent :

Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil

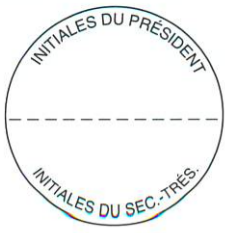
#### Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.  
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2023
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Mandat à l'union des municipalités du Québec – Appel d'offres # CHI-2024-2025 - Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux
7. Compte rendu de la rencontre du 31 mai 2023 du comité technique de la RAEVR
8. États des résultats techniques — avril et mai 2023
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

### **POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 53 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

23-20

### **POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 9.1 Soumissions 2023-BOUES-01 – octroi de contrat
- 9.2 Soumissions 2023-REBUTS-02 – octroi de contrat
- 9.3 Délégation pour l'achat de deux camions 12 roues usagés

**ADOPTÉE**

23-21

### **POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Guy Lévesque  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jacques Portelance

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2023 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### **POINT 4. CORRESPONDANCE**

- 23-010 03-05-23 Courriel de MADAME MARIE-CHRISTINE BEAUDRY, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2023-148 acceptant les états financiers de la Régie pour l'année se terminant le 31 décembre 2022.
- 23-011 05-06-23 Courriel de MADAME FLAVIE IMBERT, adjointe administrative principale des services aux membres (achats regroupés), UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ), nous informant que la campagne d'adhésion au regroupement d'achats de produits chimiques pour le traitement des eaux est ouverte jusqu'au 28 juillet 2023.

23-22

### **POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie  
**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 23-04, du chèque numéro 1212 au chèque numéro 1219 du déboursé numéro 202300278 au déboursé numéro 202300332 pour un montant total de 269 944,39 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

23-23

### **POINT 6. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – APPEL D'OFFRES # CHI-2024-2025 - ACHAT DE DIFFÉRENTS PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX**

**ATTENDU QUE** la Régie a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées,

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution  
ou annotation

un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de six (6) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Hypochlorite de sodium 12 % (Chlore liquide) en vrac - Chlore gazeux 907,2 kg et 68 kg - Hydroxyde de sodium en contenant - Silicate de sodium N en vrac, en tête de 1000, ou baril de 200 kg.liq. - Sulfate d'aluminium - Sulfate ferrique - Hydroxyde de sodium en vrac

**ATTENDU QUE** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- Permettent à une Régie) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

**ATTENDU QUE** la Régie désire participer à cet achat regroupé pour se procurer de **l'hypochlorite de sodium 12 % (chlore liquide) en vrac et du sulfate d'aluminium en vrac** dans les quantités nécessaires pour ses activités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jacques Portelance

**APPUYÉ PAR** Madame Louise Allie

### ET RÉSOLU

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

**QUE** la Régie confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20242025 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat d'**hypochlorite de sodium 12 % (chlore liquide) en vrac et du sulfate d'aluminium en vrac** pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au le 31 décembre 2025 ou selon les durées contenues dans l'appel d'offres;

**QUE** la Régie confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Régie s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à la date fixée;

**QUE** la Régie confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

**QUE** si l'UMQ adjudge un contrat, la Régie s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

**QUE** la Régie reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1,6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5 % pour celles non membres de l'UMQ;

**QU'UN** exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

### ADOPTÉE

### POINT 7. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 31 MAI 2023 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RAEVR

Le compte rendu de la réunion du 31 mai 2023 du comité technique de la RAEVR est joint au présent point.



## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

### **POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES — AVRIL ET MAI 2023**

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois d'avril et mai 2023. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour ces mois.

### **POINT 9. DIVERS**

23-24

#### **9.1 SOUMISSIONS 2023-BOUES-01 — OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins de gestion, de manutention et de transport de boues;

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été reçue, soit celle d'Environnement Viridis inc.;

**ATTENDU LE** rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique à la RAEVR, nous recommandant l'option 2, contrat de (2) deux ans, d'une somme de 1 526 593,44 \$, taxes incluses, montant révisé à la baisse après négociation auprès du soumissionnaire;

#### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Thibault

**APPUYÉ PAR** Monsieur David Morin

#### **ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Environnement Viridis inc. concernant l'appel d'offres « 2023-Boues-01 », selon l'option 2, d'une durée de 2 ans, d'une somme révisée de 1 526 593,44 \$ taxes incluses, étant la seule soumission conforme;

**QUE** la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

#### **ADOPTÉE**

23-25

#### **9.2 SOUMISSIONS 2023-REBUTS-02 — OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres public pour ses besoins en transport de rebuts;

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été reçue, soit celle de JMV Environnement inc.;

**ATTENDU LE** rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, directeur technique à la RAEVR, nous recommandant l'option 3, contrat de trois (3) ans, d'une somme de 79 079,80 \$, taxes incluses;

#### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur David Morin

**APPUYÉ PAR** Madame Natacha Thibault

#### **ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à JMV Environnement inc. concernant l'appel d'offres « 2023-Rebuts-02 », selon l'option 3, d'une durée de trois ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2026), d'une somme de 79 079,80 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

**QUE** la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

#### **ADOPTÉE**

## Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution  
ou annotation  
**23-26**

### **9.3 DÉLÉGATION POUR L'ACHAT DE DEUX CAMIONS 12 ROUES USAGÉS**

**ATTENDU** l'augmentation importante du coût pour le transport de nos boues débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2023;

**ATTENDU QUE** le transport des boues peut se réaliser à un coût largement inférieur en régie interne;

**ATTENDU QUE** le transport des boues en régie interne nécessite l'achat de deux camions 12 roues;

#### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Louise Allie

**APPUYÉ PAR** Monsieur Frédéric Lavoie

#### **ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu délègue à l'administrateur le pouvoir de procéder à l'achat de deux camions 12 roues, de gré à gré, auprès d'entreprises de la région, pour un maximum de 100 000 \$ chacun;

**QUE** l'administrateur fasse rapport des dépenses dès la prochaine séance du conseil.

#### **ADOPTÉE**

### **POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

**23-27**

### **POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Thibault

**APPUYÉ PAR** Monsieur David Morin

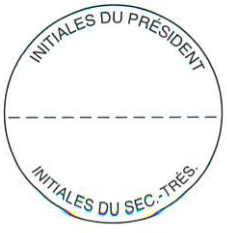
**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

#### **ADOPTÉE**

Il est 20 heures 2 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
Secrétaire-trésorier

Isabelle Thibeault  
Présidente



# Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution  
ou annotation

